

L'écho de Montailoux

Numéro 87 - Automne 2022

Dossier p. 6
Parlez-vous patois ?

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

Cérémonie du 11 novembre	4
Cérémonie des vœux du Maire, enfin !	5
Repas des aînés	5
Repas de la paroisse	5
Pots de l'avent	5

DOSSIER

Parlez-vous patois ?	6
----------------------	---

VIE MUNICIPALE

Projet : transformation de l'ancienne école municipale	9
Délibérations du conseil municipal	10

VIE LOCALE

Présilly : à la découverte de nos homologues	11
Octobre Rose	12
Propriétaires bailleurs, louez sereinement	14
Le nouveau plan communal	14
Marché de Noël	14
État civil	15

VIE INTERCOMMUNALE

Inauguration du centre technique du Syndicat Mixte du Salève	18
La nuit est belle	18
Extension du Sivu Beaupré	19
Le tramway du Genevois : découvrez le projet !	20
Cet hiver à la Maison du Salève	22
Covoiturage dans le Genevois Français	24
Urbanisme	25
Genevois roule	25

VIE ASSOCIATIVE

Fit'n'Fight	26
La Présillienne	27
13 ^e rando Montailoux	27

INFOS UTILES

Frontaliers, pensez au recensement	28
Numéros utiles	28
L'ARS nous informe	29
Tout savoir sur le téléalarme	29

PORTRAITS

À la rencontre de vos élus municipaux	30
---------------------------------------	----

MENTIONS LÉGALES

Bulletin municipal édité par la Mairie de Présilly

Directeur de publication : Nicolas DUPERRET

Rédaction : Tony PORRET, Nicolas DUPERRET, Dominique ROULLET, Laurent DUPAIN, Danielle MAXIT, Marlène FAVRE, Anaïs VULLIET Bruno PORRET, Philippe JOLY

Photos : Jean COUTURIER, Tony PORRET, Adobe Stock, Freepik

Mise en page et impression : Villi® - 74160 Beaumont



MIXTE
Papier issu de
sources responsables
FSC® C012623

**Chères Présilliennes,
Chers Présilliens,**

Nous pouvons dire que depuis quelques années, sans être pessimistes, nous vivons une période très difficile dans notre pays, aussi bien au niveau économique, que climatique.

Après l'épidémie de la Covid-19 et la guerre en Ukraine, nous essuyons une flambée des tarifs des matières premières dont chacun de nous a besoin au quotidien (carburants, gaz, alimentation, le prix du bois...) tout en gelant notre pouvoir d'achat.

C'est pour cette raison que nous respectons les 19°C dans les bureaux de la mairie et le chauffage est coupé dans les salles inoccupées. Conscients que certains foyers connaîtront de véritables difficultés financières, entraînant des restrictions, nous avons fait le choix de réduire également la consommation d'énergie, en réduisant aussi les illuminations prévues pour les fêtes de fin d'année. Un seul sapin sera installé au centre du village. Les guirlandes lumineuses seront coupées, tout comme l'éclairage public, de 23h00 à 5h00. Si des directives de l'Etat venaient à nous demander la suppression des illuminations de Noël, nous respecterions l'arrêté.

Concernant le climatique, nous avons vécu un été très chaud pendant les mois de juin, juillet et août, avec des restrictions d'eau niveau 4/4 pendant plusieurs semaines. C'est probablement le respect cet arrêté préfectoral, que chacun aura pu continuer à bénéficier de l'eau courante, sans aucune restriction. Je remercie sincèrement les services de l'eau de la Communauté de Communes du Genevois qui ont géré cette crise.

Par chance, sur notre territoire, nous n'avons pas été touchés par les importants incendies, contrairement à d'autres régions.

Dernièrement, nous avons conventionné avec la Communauté de Communes du Genevois afin de réaliser une crèche intercommunale avec 12 berceaux.

Je profite également de cet édito pour vous convier à mes vœux, qui n'ont pas eu lieu depuis plus de deux ans, le vendredi 6 janvier à 19h30 à la salle des fêtes.

Vous souhaitant à tous de bonnes fêtes de fin d'année, à vous, ainsi qu'à vos proches.

Le Maire, Nicolas Duperret





CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2022

Cette année encore, Présilly a organisé une commémoration, le vendredi 11 novembre, au Monument aux Morts.

En plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de «commémoration de la victoire et de la paix», la loi du 28 février 2012 étend l'hommage à tous les «morts pour la France».

Tous les morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires sont désormais honorés le 11 novembre.

Cette cérémonie a permis de rassembler les administrés, mais aussi des représentants des anciens combattants et des anciens sapeurs-pompiers. Une vingtaine d'enfants de l'école Beaupré

étaient également présents et ont interprété La Marseillaise et déposé des roses blanches lors de la lecture de nos Morts pour la France.

M. le maire a également procédé à la lecture du message ministériel qui se terminait par ces mots : « Le monde était convaincu en 1918 que la première guerre mondiale devait être la « Der des der », la dernière des dernières. Nous savons ce qu'il advint de cet espoir et aujourd'hui en ce 11 novembre 2022, alors que la guerre est de retour sur notre continent, n'oublions pas le combat des Poilus pour la Paix et le sacrifice de nos soldats morts pour la France ».

La commémoration s'est terminée par un temps convivial en Mairie, autour d'un verre de l'amitié.

L'AFN, section Salève

Présents à l'occasion de la commémoration du 11 novembre, la Section Salève a été fondée en 1984, et est présidée par M. Gabriel Henry, depuis 2016. L'association compte désormais 44 membres et 14 veuves. Elle porte de nombreuses activités, comme les cérémonies commémoratives, fait le lien avec l'UNC Alpes à Annecy, organise des repas et sorties, ainsi que des visites aux personnes malades, aux veuves et veufs.

Président (depuis 2016) Gabriel Henry (Présilly) ; **Président-délégué** Jacques Litaudon (Archamps) ; **Vice-président** Grégoire Sotnitchenko (Neydens) ; **Trésorier** Bernard Baudet (Archamps) ; **Trésorier adjoint** Claude Dubouchet (Beaumont) ; **Secrétaires** Françoise Magnin (Présilly), Jean Leclerc (St-Julien en Genevois)

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE ... ENFIN !



Après plusieurs cérémonies annulées à cause de la pandémie de Covid-19, Monsieur Nicolas DUPERRET, Maire de Présilly, et son Conseil municipal, ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux, le vendredi 6 janvier à 19h30. La cérémonie sera suivie d'un temps de convivialité.

A VOS AGENDAS !



REPAS DES AÎNÉS

Après plusieurs années d'absence, le traditionnel repas des aînés est de retour, et se tiendra le dimanche 8 janvier prochain ! Toutes les personnes concernées recevront une invitation par courrier postal !



LE REPAS DE LA PAROISSE FAIT SON GRAND RETOUR !

Le traditionnel repas de la Paroisse se tiendra le 12 février 2023, à partir de 12h00, 20€, gratuit pour les enfants de moins de 10 ans. Une formule «à emporter» sera également proposée, dès 11h30.

Pour rappel, les bénéfices servent aux besoins de la Paroisse et l'espoir de rénover l'intérieur de l'église. Venez nombreux pour nous soutenir et passer une agréable journée !

Réservations

Tél. 04 50 04 42 35, Mme MAGNIN (Petit-Châble) ou Mme BALIVET (Beauregard)

LES POTS DE L'AVENT

Il est de tradition, dans les villages de Beaumont & Présilly, d'organiser le calendrier de l'avent les soirs du mois de décembre dès 18h30 sauf exception.

Une famille, un quartier, un habitant, une association ou encore un commerçant vous accueille pour le verre de l'amitié. Vin chaud, soupe, bière ou autres sont alors offerts sans condition, en toute simplicité, et à tous. L'occasion de rencontrer d'autres personnes, d'échanger avec ses voisins. N'hésitez pas à venir, l'ambiance bienveillante des pots vous permettra de vous sentir intégrés et vous permettra de passer un bon moment. Les enfants sont également les bienvenus. Souvent en extérieur, comme le disait Tino Rossi, il faudra bien vous couvrir...

N'hésitez pas à découvrir ou redécouvrir cette animation. Pour cette édition 2022, et à l'heure où paraît cet article, il reste quelques adresses auxquelles vous pouvez vous présenter...

Au plaisir donc de vous y rencontrer.

*Geneviève, François, Nathalie...
fidèles organisateurs*

Infos pratiques

Un calendrier est diffusé dans les commerces, sur le site des Mairies, sur Facebook ou disponible sur simple demande :
potsavent74160@gmail.com



PARLEZ-VOUS PATOIS ?



Chaque région de France possède «son patois», la Haute-Savoie et Présilly n'échappent donc pas à la règle. Ce que nous appelons «patois» est une forme négative d'une vraie langue qui s'est développée à partir du latin –une langue romane- autour de l'an mille et qui a donc 1000 ans d'existence.

«Le patois», essentiellement utilisé à l'oral, est pratiqué sur une aire géographique plus ou moins définie des Monts du Forez jusqu'en Suisse romande et Val d'Aoste. Bien qu'ayant progressivement perdu de sa vivacité, ses mots et expressions perdurent et restent utilisées au quotidien. Et vous, l'utilisez-vous encore ?

RAPPELS HISTORIQUES

C'est seulement en 1860 que la Savoie est rattachée à la France. Bien que la langue française y soit déjà parlée, en tant que langue

officielle du Duché de Savoie depuis le XVI^e siècle, le peuple utilise le patois au quotidien. Appelé «francoprovençal» à la fin du XIX^e siècle, il n'est ni du provençal ni du français ! Aujourd'hui il est appelé par certain «arpitan» (la langue des Alpes), son utilisation a laissé des traces encore aujourd'hui au quotidien. Certains le parlent encore couramment. Il est également enseigné dans des écoles de la Vallée Verte. C'est vraiment une langue à part entière et authentique... qui vient d'être reconnue par l'éducation nationale par une circulaire de décembre 2021 ! La pratique de notre langue avait été interdite par la III^e république. Ceux qui pratiquaient leur langue maternelle à l'école étaient punis par un bonnet d'âne ! Nos grands parents et arrière grands-parents étaient souvent bilingues Francoprovençal - Français... souvent mieux que nos générations en Français - Anglais !

Le patois était pratiqué au quotidien jusqu'au début du XXe siècle. Le francoprovençal est avant tout une langue orale, mais il dispose tout de même d'une littérature écrite. Au cours des siècles, il n'a cessé d'être écrit en vers ou en prose, dans des chansons, des contes, des récits divers, avec une apogée au cours du XIXe siècle. De nos jours, il est toujours écrit par de nombreux auteurs.

SPÉCIFICITÉS D'UNE LANGUE INTERNATIONALE

Le francoprovençal est une langue originale, avec des caractéristiques propres.

Il se distingue du français sur plusieurs points dont la persistance de certaines voyelles finales atones « a, e, è, o... ». Du côté de l'accent, il peut être sur la dernière ou sur l'avant-dernière syllabe.

On peut également mettre en exergue l'utilisation du « Y », très fréquente.

UN PATRIMOINE PROTÉGÉ

De nombreuses associations et collectifs travaillent au quotidien pour la protection du

francoprovençal. Certaines structures proposent également des formations pour approfondir ses connaissances.

Le savez-vous ?

En France, les langues régionales sont reconnues par la Constitution française dans son article 75-1 : «Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France». Elles sont reconnues par l'Europe, mais la France a encore quelques réticences, elle n'a pas signé la Charte des langues régionales européennes.

Par ailleurs, le Conseil Régional Rhône-Alpes a décidé en juillet 2009 de : «reconnaître l'intérêt social, culturel et patrimonial des langues régionales parlées sur le territoire de Rhône-Alpes, le francoprovençal et l'occitan et d'adhérer à la plate-forme des Langues régionales de l'Association des Régions de France».

A l'international, elle est reconnue très officiellement par les gouvernements de Suisse et d'Italie.

Petit lexique

A l'abade (aussi écrit à la bade) : signifie «en liberté», en vadrouille

Adieu : en patois, adieu est l'équivalent de «bonjour», et arvi, pour dire au revoir.

Appondre : relier

Aulp : alpage

Baboler : est employé pour signifier «bavarder».

Boille : utilisée pour transporter le lait, ce grand récipient en fer, désormais en aluminium, contient 30 à 50 litres.

Caquelon : récipient dans lequel est préparé la fondue. Désormais entré dans le langage commun, le terme caquelon est pourtant considéré comme appartenant à une langue régionale.

Cheni (aussi écrit ch'ni) : permet de qualifier le désordre.

Coffe : sale, plein de tâches

Cornet : permet de qualifier un sachet en papier ou en plastique, mais aussi un emballage en général.

Démontagner : signifie «faire redescendre les troupeaux des alpages». A l'inverse, on parle d'emmontagner.

Éclaffer : synonyme, en patois, d'écraser, écrabouiller, casser

Galta : le grenier

Gremailler : signifie casser les coquilles des noix pour en retirer les cerneaux

Grinche : adjectif permettant de qualifier quelqu'un de mauvaise humeur, de grognon

Matafan : crêpe épaisse, à base de farine, de lait et d'œufs. Le mot signifie littéralement «mate la faim».

Mazot : petit chalet où l'on mettait les choses précieuses

afin de les préserver d'un éventuel incendie du chalet principal. Il pouvait s'agir de biens, mais servait aussi pour les céréales, par exemple.

Moinner : ce verbe signifie «se plaindre, râler».

Monchu : souvent utilisé pour qualifier les touristes, les vacanciers

Nant : permet de qualifier un ruisseau, un torrent, en topographie

Panosse : une serpillère

Rioule : la fête («faire la rioule»)

Smouter : tasser le foin sur le «soli»

Snaille : permet de qualifier les cloches

Sniule : une personne fainéante, pas très active

Soli : Fenil

Le savez-vous ?

Des mots français sont également issus du patois savoyard !

- **Chanterelle** : une girolle
- **Chalet** : introduit par Louis Armand à l'Académie Française
- **Diot** : une saucisse savoyarde
- **Reblochon** : vient du verbe «reblocher», qui signifie traire une seconde fois.
- **Rissole** : dans la langue française, une rissole permet de qualifier «un petit chausson de pâte feuilletée renfermant de la viande ou du poisson». Cependant, les rissoles, en patois savoyard, qualifie plutôt des chaussons sucrés.
- **Violet** : un petit virage serré en montagne

Savez-vous comment s'écrit présilly en franco-provençal ? : *Prézlyi*.



Source : Jean-Baptiste MARTIN, 200 *sabaudismes*, Les 200 mots les plus typiques du parler savoyard expliqués et illustrés, Ed. La Salévienne, 2022.

Pour approfondir

Vous souhaitez en savoir plus sur le sujet ? La Salévienne, société d'histoire régionale, fondée à Présilly, propose de nombreux ouvrages à ce sujet.

Cet article a été écrit avec le concours de Monsieur Claude MEGEVAND, Président de La Salévienne.



DEVENIR DE L'ANCIENNE ÉCOLE MUNICIPALE SITUÉE AU PETIT-CHÂBLE

Vous êtes nombreux à connaître ce bâtiment communal. Effectivement, ce bâtiment était anciennement l'école du petit chable, mais il a également abrité temporairement en 2020/2021 la Mairie lors des travaux de mise aux normes PMR de la Mairie.

Ce bâtiment est composé d'un rez de chaussée et d'un appartement type T4 au premier étage sur la partie gauche.

Ce bâtiment, aujourd'hui non occupé, nécessite des travaux de rénovation (notamment la toiture) pour assurer sa pérennité dans le temps.

Le conseil municipal s'est donc penché sur le devenir de ce bâtiment et notamment sur le fait de lui donner une nouvelle affectation, lui redonner vie.

Son infrastructure, son accès non enclavé et sécurisé pour tous les modes de déplacements avec la rénovation de la route du Petit-Chable, ses stationnements, sa proximité avec les parcs de jeux du Petit-Chable et du Chable ainsi que la

pénurie d'établissement d'accueil pour les enfants dans notre secteur nous ont amené à conclure que la meilleure affectation pour ce bâtiment était la création d'une crèche.

La taille du bâtiment va permettre de créer 12 berceaux.

La compétence de la petite enfance étant portée par la communauté de communes du Genevois. Les travaux de la partie crèche vont donc être portés et financés par la communauté de communes. De plus, l'entretien sera également assuré par leur service durant la durée du bail pluriannuel.

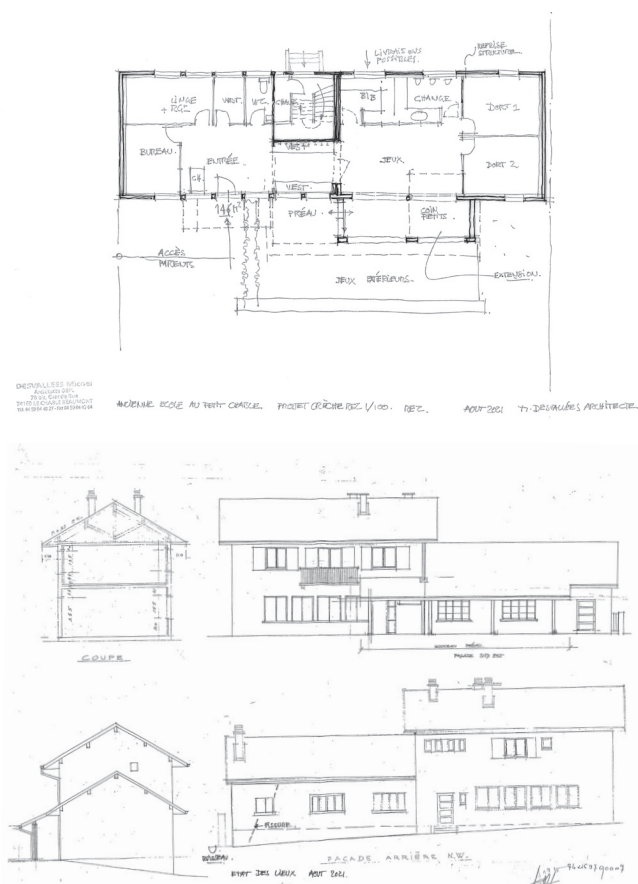
Enfin, la commune touchera une redevance mensuelle pour l'occupation de son bâtiment, dont elle reste propriétaire..

Le logement existant va être rénové et la gestion va rester communale.

Le projet finalisé ainsi que l'avancement des travaux vous seront présentés dans les prochains bulletins municipaux.

Le savez-vous ?

Avec la reprise de la compétence petite enfance au 1er janvier 2015, la gestion administrative de l'ensemble des établissements d'accueil est centralisée au siège de la CCG. Le service petite enfance est constitué pour sa partie « accueil collectif », d'une responsable du pôle social, d'une coordinatrice petite enfance et d'une secrétaire. Le service petite enfance est en lien avec les autres services support de la CCG (ressources humaines, finances, communication, marchés, etc.) pour assurer le bon fonctionnement des structures d'accueil du jeune enfant. Les animatrices du Relais d'Assistants Maternels (RAM) assurent chaque matin de 9h à 11h les permanences du point info petite enfance en collaboration avec le service petite enfance



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL TRAVAUX

- Signature de la convention relative au groupement de commandes des travaux d'extension et de renouvellement des réseaux humides avec la Communauté de Communes du Genevois.



SOCIAL

- La convention avec l'ADMR de Viry-Vuache a été reconduite. La commune s'engage ainsi à verser une part fixe de 2€/habitant par an, pour une durée de 5 ans. Cette subvention a pour volonté d'accompagner cette association dans son fonctionnement, le versement des salaires et primes à ses salariés.



DIVERS

- Lors du Conseil municipal du 13 septembre 2022, il a été décidé que la location de tables et bancs de la commune se ferait à titre gracieux pour les administrés, les associations et les collectivités du territoire du Genevois.
- Tony PORRET a été nommé délégué au Syndicat mixte du Salève.



SAVEZ-VOUS QUE NOTRE COMMUNE À PLUSIEURS HOMONYMES ?

Vous connaissez Présilly, en Haute-Savoie, mais Présilly est également une commune dans le département du Jura, située à une dizaine de kilomètres de Lons le Saunier mais également un hameau de la commune de Boux sous Balmaise en Côte d'Or cette fois ci à une trentaine de kilomètres de Dijon.

Il est étonnant de constater que la topographie de ces deux endroits est assez similaire à la nôtre, situé à flanc de colline dans des environnements très champêtres !

Encore plus étonnant les premières occupations semblent gallo romaines pour le hameau situé en Bourgogne, ce qui fait écho au sanctuaire découvert sur notre commune lors des travaux de l'Autoroute A41 nord.

DANS LE JURA

Présilly (Jura) abrite les vestiges d'un imposant château médiéval. Cette commune comptait 123 habitants en 2019. Son territoire se situe entre 500 et 700m d'altitude. Le château de Présilly est construit sur les premiers contreforts du Jura, il se dresse à 615 mètres d'altitude.

Les premières pierres d'un donjon sont posées en 1080. En 1423, il devient la propriété de Nicolas Rolin (Chancelier des Ducs de Bourgogne & Fondateur des Hospices de Beaune). Sa position haute permettait de repérer les ennemis de loin, et lors d'attaques, les villageois se précipitaient dans une grange défendue par des fortifications. Le château quant à lui, était protégé par des fossés d'environ cinq mètres de profondeur. Le site résiste à plusieurs assauts, notamment en 1639,

suite à l'attaque de l'armée française. Depuis 1807 les propriétaires s'enchaînent jusqu'en 1983 pour au final, devenir la propriété de la commune de Présilly.

Le château a été sauvé de la disparition complète par un prêtre passionné par le site, et fut classé Monument historique en 1955.

Il est actuellement propriété de la commune et géré par une association : les «Balladins du château» qui assurent l'entretien du site et son animation ainsi que la consolidation des ruines par un chantier de Jeunes Bénévoles chaque été.

EN CÔTE D'OR

Boux-sous-Salmaise est une commune de 146 habitants, située en Côte d'Or dans la Région de Bourgogne-Franche-Comté, à environ 40 km à l'ouest de Dijon. Boux-sous-Salmaise possède notamment une intéressante église du XIIIe siècle, Saint-Sulpice, qui fût remaniée du XIVe au XVIIIe siècle. On peut voir, dans ce village, plusieurs pigeonniers, un lavoir et une maison bourgeoise.

Trois hameaux sont rattachés à la commune de Boux-sous-Salmaise, Bouzot, les Bordes et Présilly.

Dans le hameau de Présilly, il semble qu'il y ait eu deux camps préhistoriques à côté du village, l'un sur la colline dominant Présilly, l'autre dans le bois de la Fortelle. Les traces de quatre habitats et d'une forge gallo-romaine ont été recensées dans les alentours du hameau. Il reste à Présilly, deux calvaires et un lavoir, remis en état. On peut également voir les vestiges d'un château.



OCTOBRE ROSE

Pour cette édition 2022, les communes de Neydens et Présilly ont uni leurs efforts pour proposer une matinée d'activités diverses et variées afin de récolter des dons pour la recherche contre le cancer du sein et en promouvoir la prévention. Epaulés par le Comité Féminin de Haute-Savoie (www.cancerdusein-depistagedessavoie.org) qui est venu tenir un stand, le CCAS de Neydens et la commission sociale de Présilly ont collaboré pour préparer cette manifestation. C'était une première édition, les visiteurs ne se sont pas bousculés, mais la bonne humeur des bénévoles du Comité féminin, des communes ainsi que des élus présents ont contribué à en faire un moment festif dédié au recueil de dons pour la recherche. Voici en images un aperçu des activités proposées, qui sont détaillées sur l'affiche ci-contre :

- Les enfants de l'école de Neydens, grâce à leurs enseignants et animateurs du périscolaire, ont fabriqué divers objets à vendre. Un très grand merci à eux tous pour leur investissement dont vous pouvez admirer les réalisations en images.



- La commission sociale de Présilly a proposé un atelier « pose de vernis à ongles roses » pour grands et petits. A chacun son vernis !



- Audrey et ses deux assistants Kim et Clément, nous ont fait vivre de grands moments de rire pour venir à bout des exercices du «circuit-training», nous devons tous faire des progrès ! Un grand merci à eux 3 qui n'ont pas manqué d'énergie communicante tout au long de la matinée !





- L'UCPA avait mandaté l'un de ses professeurs pour un cours d'initiation au Yoga très attendu.
- Le WADO RYU KARATE CLUB de Feigères a pour sa part proposé un cours de self-défense très apprécié également ! Vous pouvez les retrouver chaque mardi et jeudi de 18h30 à 20h30 (Tel : 06 60 38 29 79 pour tous renseignements).



Les dons récoltés lors de cette manifestation par l'association La Présillienne associée à l'évènement, seront remis officiellement au Comité féminin de Haute-Savoie et seront utilisés pour soutenir le projet de recherche médicale du Docteur Véronique MAGUER-SATTA, au Centre Léon Bérard de Lyon. La date de la remise doit être fixée avec le Comité féminin.

Cette expérience a été très enrichissante pour tous les participants. Pour cette raison et au vu de l'importance des enjeux de santé publique qui y sont attachés, l'édition 2023 de soutien à la recherche contre le cancer du sein va prendre de l'ampleur dans notre petit coin de Haute-Savoie ! Nous comptons sur vous pour nous rejoindre et vous donnerons toutes les informations utiles au plus vite.



PROPRIÉTAIRE BAILLEUR, LOUEZ VOTRE BIEN EN TOUTE SÉRÉNITÉ !

Action Logement vous permet de sécuriser vos revenus locatifs pendant toute la durée du bail avec la garantie Visale.

Depuis 2016, cette garantie, 100 % gratuite, permet de renforcer le dossier du candidat locataire et de sécuriser les revenus locatifs du bailleur pendant toute la durée du bail (dans la limite de 36 mensualités d'impayés de loyers et charges). Elle propose une couverture supplémentaire en cas de dégradations locatives. Véritable alternative à la caution parentale, Visale a aujourd'hui acquis la confiance de nombreux partenaires bailleurs et a contribué à loger plus de 700 000 ménages.

La garantie Visale s'adresse à tous les jeunes de 18 à 30 ans, aux salariés (à partir de 31 ans) nouvellement embauchés, mutés ou ayant un revenu inférieur ou égal à 1 500 € net par mois, aux locataires souhaitant louer un logement dans le cadre d'un bail mobilité.

LA GARANTIE VISALE EST SIMPLE ET SÉCURISÉE !

- Le visa de votre futur locataire est délivré sous 48h. Vous obtenez votre contrat de cautionnement en moins de 15 minutes. Le bail peut alors être signé.
- Si vous déclarez un impayé, votre remboursement est traité en 15 jours.
- Vos démarches sont simples et s'effectuent directement en ligne.

Rendez-vous sur visale.fr pour en savoir plus !

VISALE.



CONNECTE EMPLOI ET LOGEMENT

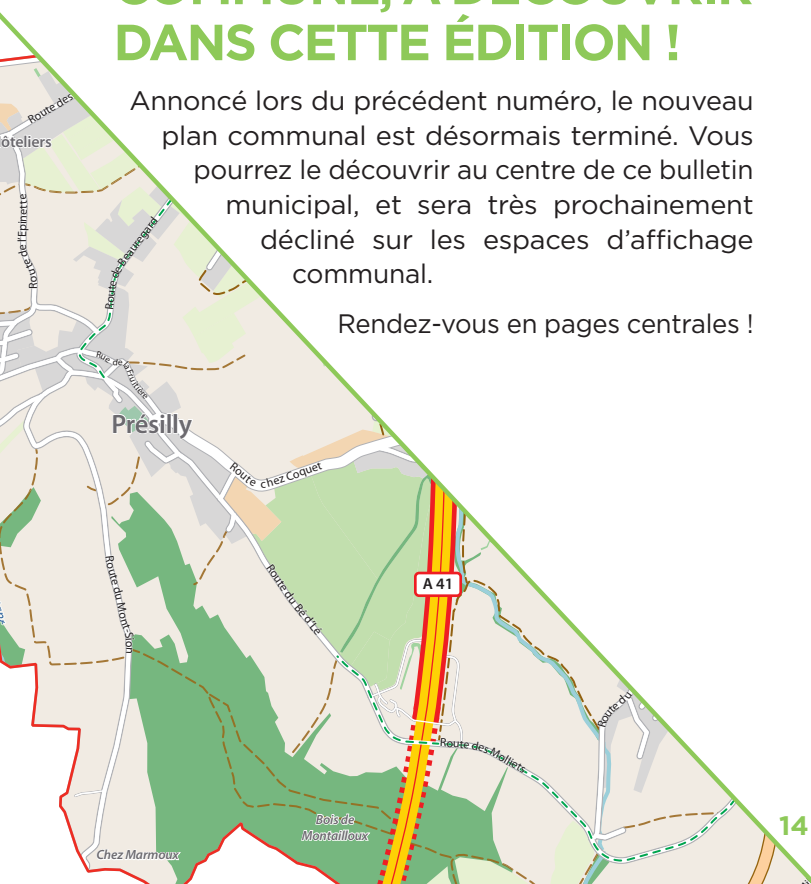
ActionLogement 

Aide soumise à conditions et octroyée sous réserve de l'accord d'Action Logement Services. Visale est une marque déposée pour le compte d'Action Logement.

LE NOUVEAU PLAN DE LA COMMUNE, À DÉCOUVRIR DANS CETTE ÉDITION !

Annoncé lors du précédent numéro, le nouveau plan communal est désormais terminé. Vous pourrez le découvrir au centre de ce bulletin municipal, et sera très prochainement décliné sur les espaces d'affichage communal.

Rendez-vous en pages centrales !



MARCHÉ DE NOËL AU CAMPING « LE TERROIR »

Le Camping du Terroir organise un Marché de Noël, le samedi 3 décembre à partir de 13H00 au 99 chemin de Clairjoie 74160 Présilly !



Infos pratiques

Site : <https://leterroir.net/>

Facebook : [Camping le Terroir](#)

Instagram : [Camping.le.terroir](#)

ÉTAT CIVIL

Ils se sont mariés

Aurélie KIENY et
Sylvain CHACHEREAU,
le 20/08/2022

Laura DROUIN et
Cédric POIRISSE,
le 03/09/22.

Ils nous ont quittés

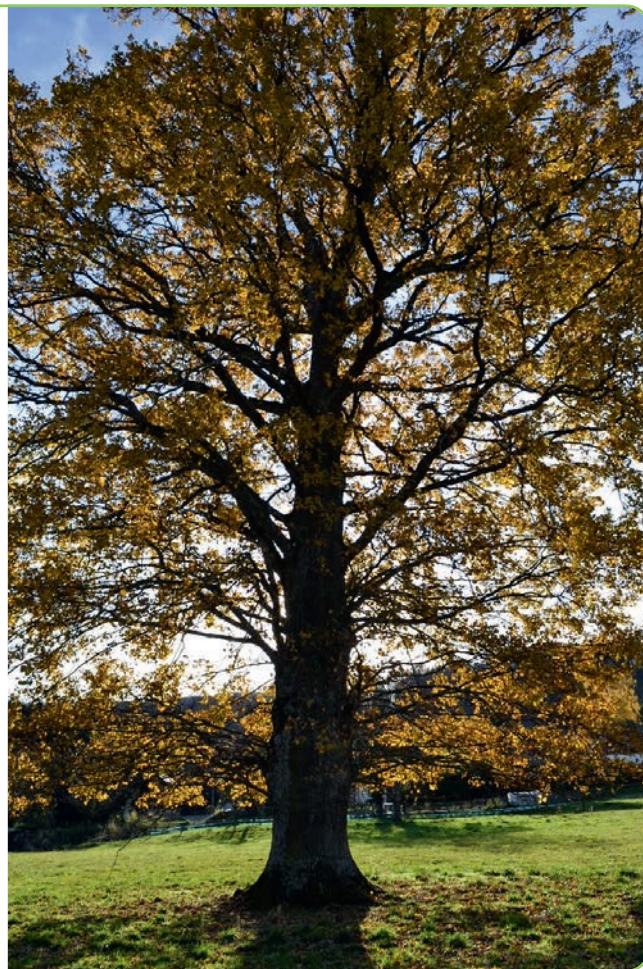
Paulette MOLINOD
(née **MINIER**),
le 06/06/2022

Marie-Françoise BROSSARD
(née **DÉPREZ**),
le 31/07/2022

André DUNAND,
le 01/08/2022

Jean-Pierre PARDOEN,
le 18/08/2022

Anne-Marie LAVARINI
(née **MÉGEVAND**),
le 08/09/2022



Cette année 2022 sera marquée par la disparition de deux personnalités, ayant fortement marquées la commune de Présilly et ses habitants.

Né le 8 avril 1951 à St-Sixt et ordonné prêtre le 5 octobre 1980 à Cluses, le **Père Amédée Anthonioz** était devenu Curé de Présilly en 1989, et restera sur le territoire jusqu'en 2006, lorsqu'il rejoindra la paroisse La Trinité au Pays des Voirons, en résidence à Fillinges, le 1^{er} septembre 2006.

Père Amédée Anthonioz aura marqué plusieurs générations de Présilliennes et de Présilliens, en devenant une véritable figure locale respectée et appréciée.

Décédé le mercredi 17 août 2022, à l'âge de 71 ans et après 41 années de ministère, nous tenions à lui rendre hommage et à adresser nos plus sincères condoléances à ses proches.

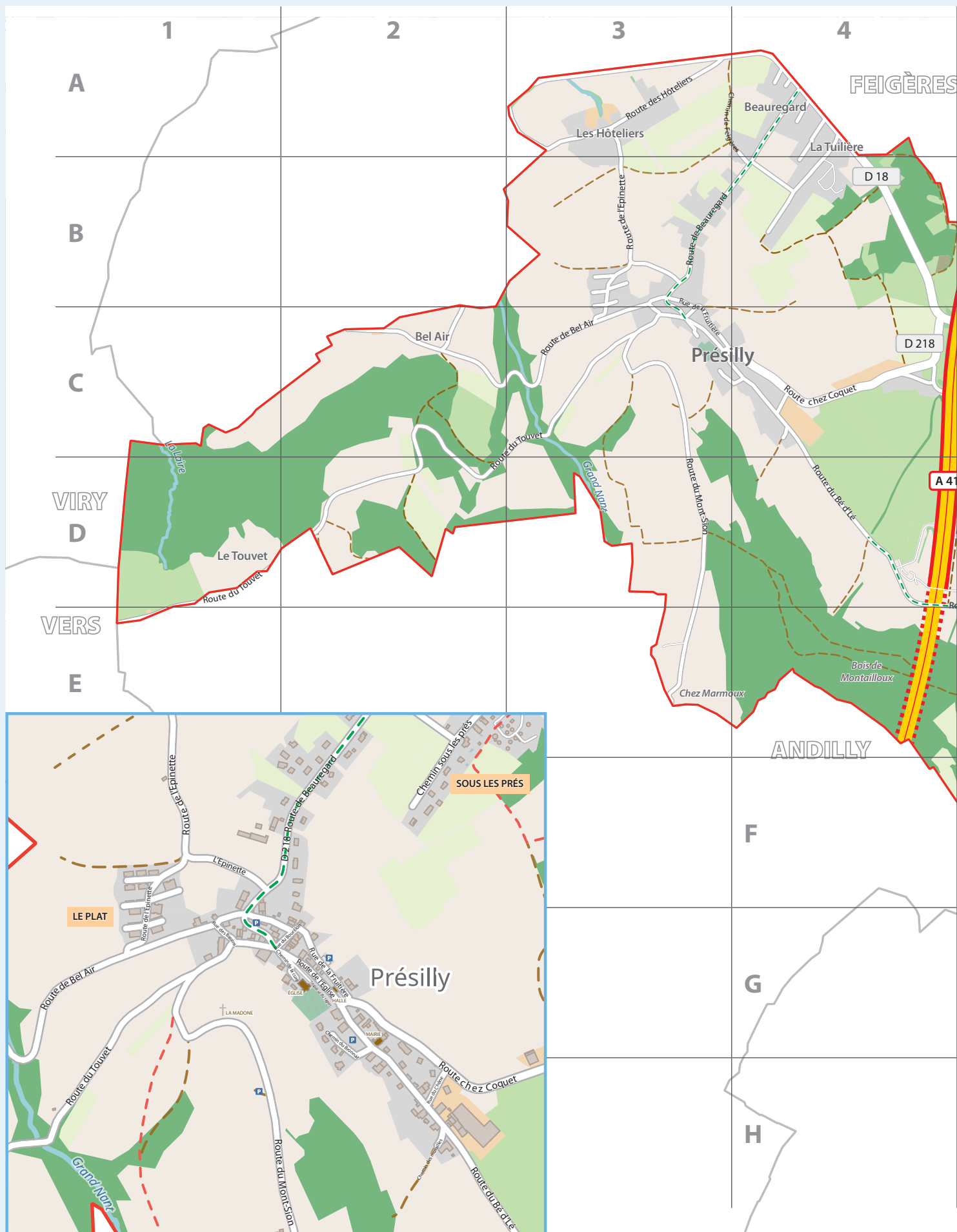
Présilly aura également été marqué par le décès de **M. Jean-Pierre Pardoën**, ancien élu, mais surtout Maire de Présilly de 2005 à 2008.

M. Pardoën se sera pleinement engagé pour la réalisation de nombreux projets structurants pour notre commune.

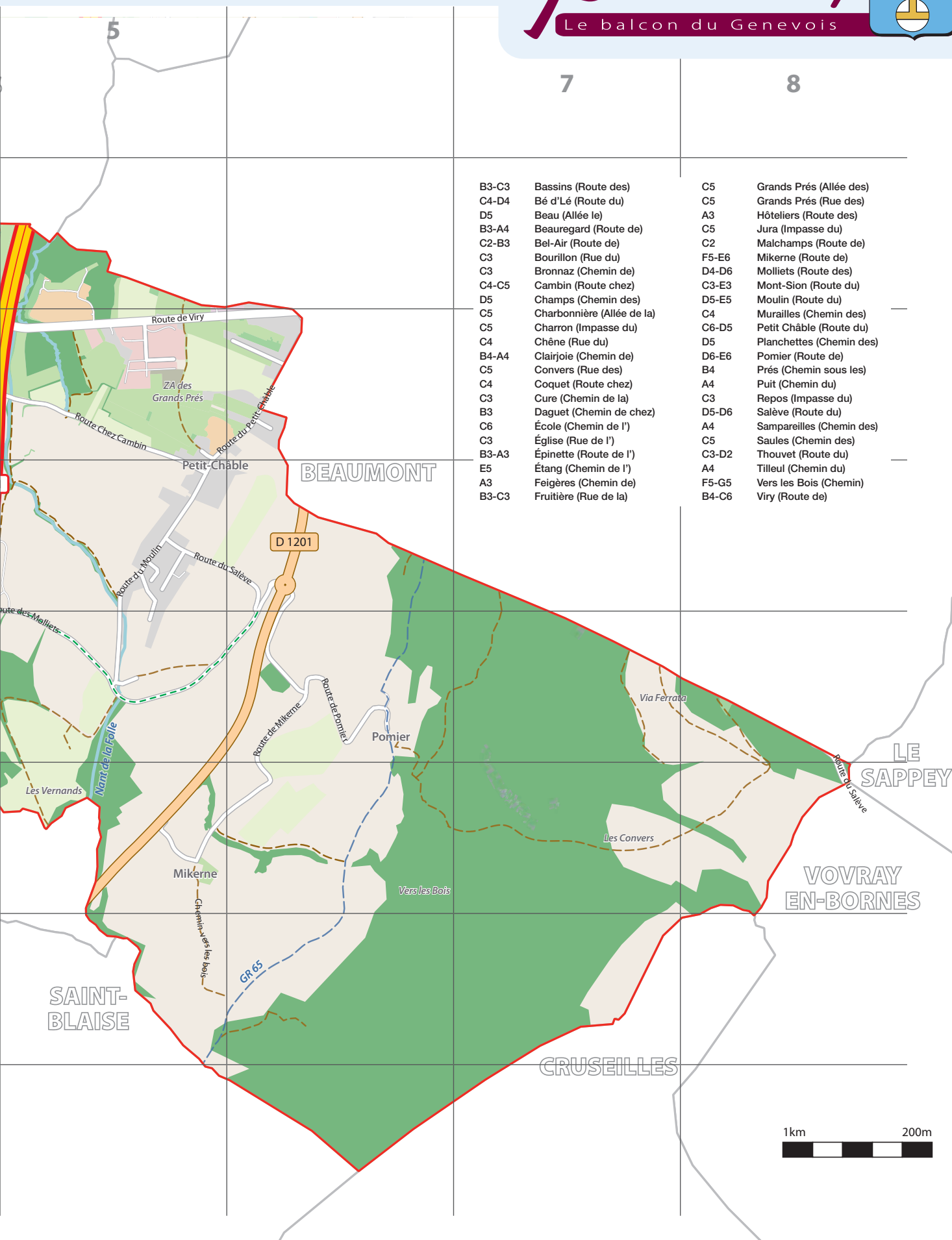
Il aura notamment porté la mise en œuvre du premier Plan Local d'Urbanisme, mais aussi la rénovation du bâtiment de Récréa au Petit-Châble, ainsi que la rénovation de la mairie.

Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil municipal adressent leurs condoléances à ses proches.

LE NOUVEAU PLAN COMMUNAL



B3-C3	Bassins (Route des)	C5	Grands Prés (Allée des)
C4-D4	Bé d'Lé (Route du)	C5	Grands Prés (Rue des)
D5	Beau (Allée le)	A3	Hôteliers (Route des)
B3-A4	Beauregard (Route de)	C5	Jura (Impasse du)
C2-B3	Bel-Air (Route de)	C2	Malchamps (Route de)
C3	Bourillon (Rue du)	F5-E6	Mikerne (Route de)
C3	Bronnaz (Chemin de)	D4-D6	Molliets (Route des)
C4-C5	Cambin (Route chez)	C3-E3	Mont-Sion (Route du)
D5	Champs (Chemin des)	D5-E5	Moulin (Route du)
C5	Charbonnière (Allée de la)	C4	Murailles (Chemin des)
C5	Charron (Impasse du)	C6-D5	Petit Châble (Route du)
C4	Chêne (Rue du)	D5	Planchettes (Chemin des)
B4-A4	Clairjoie (Chemin de)	D6-E6	Pomier (Route de)
C5	Convers (Rue des)	B4	Prés (Chemin sous les)
C4	Coquet (Route chez)	A4	Puit (Chemin du)
C3	Cure (Chemin de la)	C3	Repos (Impasse du)
B3	Daguet (Chemin de chez)	D5-D6	Salève (Route du)
C6	École (Chemin de l')	A4	Sampareilles (Chemin des)
C3	Église (Rue de l')	C5	Saules (Chemin des)
B3-A3	Épinette (Route de l')	C3-D2	Thouvet (Route du)
E5	Étang (Chemin de l')	A4	Tilleul (Chemin du)
A3	Feigères (Chemin de)	F5-G5	Vers les Bois (Chemin)
B3-C3	Fruitière (Rue de la)	B4-C6	Viry (Route de)



INAUGURATION DU CENTRE TECHNIQUE DU SYNDICAT MIXTE DU SALÈVE

Le Syndicat Mixte du Salève a inauguré samedi 1^{er} octobre son centre technique des espaces naturels sensibles sur la commune de Présilly en présence de Madame la Députée, Virginie Duby-Muller, du sénateur Cyril Pellevat, du 1^{er} adjoint de la commune Laurent Dupain et des Présidentes du Syndicat mixte du Salève, Badia Chalel et du Syndicat Intercommunal du Vuache, Sylvie Rinaldi.

Le bâtiment, situé sur la zone des Grands Prés a vu le jour en 2016 suite à l'acquisition d'une parcelle de 600m² auprès de la mairie.

Fruit d'une conception de l'architecte Patrick Maisonnnet et d'une surface de plancher de 285m², cet édifice à ossature bois s'inscrit dans les missions du Syndicat de protection et de valorisation du massif du Salève.

Le coût total s'est élevé à 505'000€ HT, financé par des subventions parlementaires pour 15'000€, 100'000€ du conseil départemental de Haute-Savoie, 80'000€ de la région Auvergne Rhône-Alpes, le solde par de l'autofinancement et un emprunt de 291'000€.

Le bâtiment ainsi que le matériel et les techniciens



sont mutualisés avec le Syndicat Intercommunal du Vuache servant ainsi 38 communes.

Sa situation centrale permet aux agents qui sillonnent le Salève et le Vuache à longueur d'année, d'avoir un lieu au sec et à l'abri pour préparer leurs travaux, se changer, manger.

Il faut savoir que depuis 1994, les agents techniques du Syndicat Mixte du Salève ont déménagé une dizaine de fois : locataires, locataires à titre gracieux, invités....pour occuper finalement au bout de 28 ans, des installations fonctionnelles et adéquates.



LA NUIT EST BELLE

Depuis 2019, les communes et les habitants du Grand Genève ont pris conscience des enjeux positifs de l'extinction lumineuse :

- bienfaits pour la santé humaine,
- redécouverte du patrimoine nocturne et céleste,
- préservation de la biodiversité,
- économies d'énergie et financières.

Chiffres clés de cette 3^{ème} édition :

- 181 communes sur les 209 qui composent le Grand Genève, n'ont pas allumé leur éclairage public ce 23 septembre 2022,
- des centaines de lumières de sources privées éteintes : l'ATMB, la tour de la RTS, l'aéroport de Genève, etc.
- Plus de 60 animations se sont tenues dans le programme 2022 : observations du ciel et de la biodiversité, expositions, balades nocturnes, concerts, repas à la bougie, etc.

Le 23 septembre, jour de l'équinoxe d'automne, c'est-à-dire qu'il y avait 12h de jour et 12h de nuit, s'est tenu l'édition 2022 de La

Nuit est Belle. Présilly s'est également engagé, en éteignant l'ensemble de son éclairage public et celui des bâtiments communaux.

15 OCTOBRE 2022 : INAUGURATION DE L'EXTENSION SIVU BEAUPRÉ



C'est devant un public, d'environ une centaine de personnes, composé d'élus, d'enseignants, de parents et d'entreprises qu'a eu lieu l'inauguration officielle de la nouvelle extension du groupe scolaire Beaupré. C'était aussi l'occasion de fêter les 25 ans de la collaboration intercommunale entre les communes de Beaumont et Présilly qui ont œuvré pour la construction de ce groupe scolaire de plus de vingt classes aujourd'hui. Le maire de Beaumont, Marc Genoud a accueilli le public puis retracé les différentes étapes de cette collaboration intercommunale et les agrandissements successifs des deux écoles élémentaire et maternelle. Il a souligné la beauté et la fonctionnalité de ce nouveau bâtiment de 10 classes livré cet été, dans les temps. Puis le maire de Présilly, Nicolas Duperret, a pris la parole pour notamment remercier les deux femmes courageuses et efficaces qui gèrent le SIVU Beaupré depuis 2 ans. Il a dit toute sa fierté de voir évoluer ce groupe scolaire sous la responsabilité de Marlène Favre, Présidente et conseillère municipale de Présilly et Céline Roy, vice-présidente et conseillère municipale de Beaumont. Yves Munier, l'architecte, a ensuite présenté les grandes lignes du projet qui a pu être livré avant la rentrée 2022/23 comme prévu tout en respectant le budget dans ces temps compliqués. C'est ensuite au tour de Laurence Rubin, la directrice de l'école élémentaire, enseignante dans ce groupe scolaire depuis 2001, de dire toute sa fierté de travailler dans cet établissement qu'elle a vu grandir. Elle a souligné les excellentes condi-

tions de travail pour les enfants et le personnel. Enfin, Marlène Favre, présidente du SIVU Beaupré a pris la parole pour remercier tous les acteurs de cette belle réussite. Elle a insisté sur le très bon fonctionnement avec son binôme Céline Roy puis a conclu par une citation d'Henry Ford «Se réunir est un début ; rester ensemble est un progrès ; travailler ensemble est la réussite» pour illustrer l'étroite collaboration entre les deux communes.

La présidente a invité les maires des deux communes à couper, en sa compagnie, le ruban tricolore, tenu par Chloé et Elyne, puis le public a pu visiter les différentes classes et espaces du nouveau bâtiment guidé par l'architecte et son équipe. Tout le monde s'est accordé sur l'esthétisme bois et béton brut et sur la fonctionnalité des lieux. Le pot de l'amitié organisé par les services du SIVU beaupré a clôturé ce bel après-midi ensoleillé et convivial.



TOP DÉPART POUR LE TRAMWAY DU GENEVOIS !

Prévue pour 2025, l'arrivée du tramway rendra la commune de Saint-Julien-en-Genevois plus accessible aux heures de forte affluence. Son bénéfice premier sera une circulation plus fluide au centre d'un territoire mieux irrigué. Avec le tramway, tout le Genevois renforce son attractivité avec une mobilité quotidienne repensée et optimale. Le tramway permettra d'envisager ses déplacements quotidiens autrement, que ce soit pour se rendre au travail, faire ses achats de dernière minute ou, plus simplement, pour les activités de loisirs.

Cette nouvelle offre de mobilité inscrit encore davantage notre territoire dans le Grand Genève.

Au-delà de la mobilité, le tramway agit en faveur d'une meilleure qualité de vie et de l'air. Il redessine le paysage urbain de Saint-Julien en établissant un nouveau partage de l'espace public en faveur des transports collectifs et des mobilités douces (piétons, vélos, trottinettes, etc.).

Les nuisances sonores et la pollution causées par la circulation automobile sont réduites sur l'itinéraire du tramway grâce à un trafic en baisse de 30%.

Si Saint-Julien accueille le tramway, c'est bien l'ensemble de notre territoire qui va en bénéficier. Des connexions avec l'ensemble des modes de transport (train, bus, car, vélo et voiture) sont prévues au niveau de son nouveau terminus.

Dès 2025, profitez d'un nouveau mode de transport pour des déplacements plus fiables, plus sereins, plus rapides, plus accessibles et adaptés à votre quotidien.

DES STATIONS CONFORTABLES ET ACCUEILLANTES

- 4 nouvelles stations (tous les 500m), pour un accès direct au tramway dans tout le centre-ville.
- Un accès de plain-pied aux rames (sans marche entre le quai et le tramway).
- Du mobilier confortable pour assurer le confort des voyageurs.
- Des ambiances différentes en fonction de l'heure et des saisons grâce à de nouveaux luminaires économes en énergie.

UN ENVIRONNEMENT REPENSÉ

- Une rénovation intégrale avec un nouveau revêtement qualitatif et robuste.
- Des pistes cyclables pour accueillir les modes doux (vélos, trottinettes...).
- Des luminaires suspendus aux carrefours pour mieux les identifier.
- De nouvelles plantations et la plateforme du tramway engazonnée pour créer un corridor agréable, ombragé et sécurisé.

Demain, préférez le tramway, surtout aux heures de pointe !

Saint-Julien-en-Genevois centre ↔ ZIPLO (Lancy Pont-Rouge)

Aujourd'hui
D 25 min

Demain
15 15 min

Valleiry ↔ ZIPLO (Lancy Pont-Rouge)

Aujourd'hui
ter + D = 1h 10

Demain
ter + 15 = 40 min

Gare de Saint-Julien-en-Genevois ↔ Aéroport international de Genève

Aujourd'hui
D +  = 1h

Demain
15 +  = 40 min



PROFITER DES COMMERCES AUTREMENT

- Un centre-ville plus accessible, déchargé de la circulation automobile.
- Des commerces et services à deux pas du tramway.
- Des allées et venues sans se soucier de la circulation.



UNE LIGNE DE VIE AU-DELÀ DE LA FRONTIÈRE

- Un accès direct à l'offre culturelle, commerciale et aux équipements de loisirs qui profitera aux habitants des deux côtés de la frontière.
- Des espaces publics et lieux de rencontre à (re) découvrir : bord du lac, chemins de promenade, parcs publics, terrasses...



GARE SNCF

Vers Valleiry, Annemasse, Bellegarde et Thonon-les-Bains



PARKING RELAIS

+ de 500 places voitures
Une consigne vélos sécurisée



TERMINUS DU TRAMWAY SAINT-JULIEN GARE



MODES DOUX

Accès direct à la ViaRhôna et aux autres itinéraires cyclables qui parcourent le territoire frontalier



À LA GARE ROUTIÈRE

- M** Vers Archamps, Beaumont et Collonges-sous-Salève
- N** Vers Valleiry, Chênex et Viry
- Y13** Vers Viry et Jonzier-Epagny / En direction de Frangy
- Y11** Vers Archamps, Collonges-sous-Salève et Bossey / En direction d'Annemasse
- 272** Vers Annecy

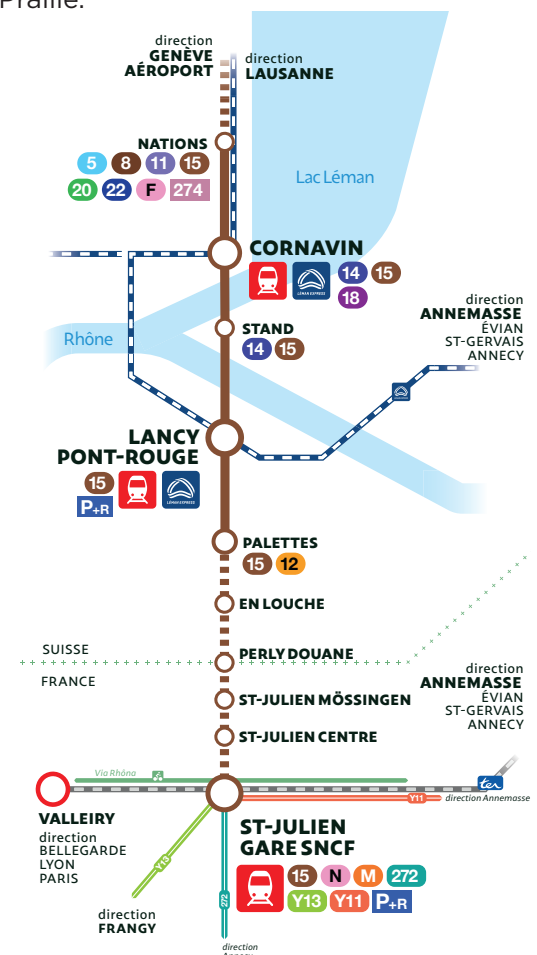
MIXER LES MODES DE TRANSPORT

Le terminus du tramway à Saint-Julien-en-Genevois dessert le Pôle des Mobilités qui viendra simplifier les échanges et les déplacements sur tout le Genevois. Ce lieu vient connecter l'ensemble des modes de transport afin de favoriser leur complémentarité au quotidien.

Il sera possible de laisser son véhicule ou son vélo en entrée de ville dans des espaces sécurisés.

UNE LIAISON DIRECTE À GENÈVE

- Une extension du réseau de transport de Genève qui place cette agglomération internationale à notre porte.
- Un accès à la gare de Genève-Cornavin en 40 min et à l'aéroport de Genève en moins d'une heure, depuis Saint-Julien-en-Genevois.
- Une connexion avec le Léman Express (Lausanne, Thonon-les-Bains, La Roche-sur-Foron, Annecy...).
- Une desserte directe de la zone d'emplois de Plan-les-Ouates et du centre commercial et de loisirs de La Praille.





MAISON DU SALÈVE, UN MOMENT EN FAMILLE À LA DÉCOUVERTE DE LA NATURE DU SALÈVE ET DE SES PRODUCTEURS

Vous cherchez des idées sorties nature ou des idées de cadeaux originales pour les fêtes ?

Au calme, entre champs et forêt, la Maison du Salève propose de nombreuses activités famille autour de la découverte la nature. Vous pourrez profiter librement du jardin de la Maison. Entre le chant des oiseaux et l'odeur des prairies, il vous offre des espaces de jeux ou tout simplement un moment de détente.

Pour des cadeaux de Noël originaux, écoresponsables et locaux, notre éco-boutique vous propose Bidoyon, Maude, nonettes, chocolats, jeux écoresponsables et livres. Sans oublier, notre exposition pour les plus jeunes, « La forêt, maison des animaux ». Cette plongée dans la forêt, vous invite dans la vie des animaux, pour comprendre comment ils habitent ces espaces naturels et enchantés.



PROGRAMME DES ACTIVITÉS DÉCEMBRE 2022

Mercredi 21 décembre

BRICO NATURE DE NOËL : 10h30

de 6 à 11 ans | Maison du Salève | 8€

ET SI NOËL M'ÉTAIT CONTÉ ? : 14h30

de 3 à 7 ans | Maison du Salève | 10€

Jeudi 22 décembre

TRACES ET INDICES D'ANIMAUX : 10h30

de 6 à 11 ans | Maison du Salève | 6€



FÉVRIER 2023

Mercredi 8 février

CHOUETTE ALORS ! : 10h30 | de 3 à 7 ans

Maison du Salève | 6€

ARCHÉO'SALÈVE : 14h30 | de 6 à 11 ans

Maison du Salève | 6€

Vendredi 10 février

TRACES ET INDICES D'ANIMAUX : 10h30

de 3 à 7 ans | Maison du Salève | 6€

PIC ET PIC ET RANDAM DANS LA FORÊT :

14h30 | de 6 à 11 ans | Maison du Salève | 6€

Mercredi 15 février

BRICO NATURE : LES ANIMAUX DE L'HIVER :

10h30 | de 3 à 7 ans | Maison du Salève | 8€

ATELIER DU GÉOLOGUE : 14h30 | de 6 à 11 ans

Maison du Salève | 6€

Vendredi 17 février

BALADE DES PETITS ARTISTES : 10h30

de 3 à 7 ans | Maison du Salève | 8€

ON NE PASSERA PAS L'HIVER ! ... (AU FROID) :

14h30 | de 6 à 11 ans | Maison du Salève | 6€

Mercredi 22 février

CHOUETTE ALORS ! : 10h30 | de 3 à 7 ans

Maison du Salève | 6€

TRACES ET INDICES D'ANIMAUX : 14h30

de 6 à 11 ans | Maison du Salève | 6€

Vendredi 24 février

BRICO NATURE : LES ANIMAUX DE L'HIVER :

10h30 | de 3 à 7 ans | Maison du Salève | 8€

ARCHÉO'SALÈVE : 14h30 | de 6 à 11 ans

Maison du Salève | 6€

AVRIL 2023

Mercredi 12 avril

RÉVEIL DU PRINTEMPS : 10h30

de 3 à 7 ans | Maison du Salève | 6€

CONSTRUCTION DE CABANES : 14h30

de 6 à 12 ans | Maison du Salève | 6€

Vendredi 14 avril

ANIMA'SONS : 10h30 | de 3 à 7 ans

Maison du Salève | 6€

FABRICATION DE PEINTURES NATURELLES ET

RÉCYCLÉES : 14h30 | de 6 à 12 ans

Maison du Salève | 6€

Mercredi 19 avril

CRÈCHE NATURE : 10h30 et 11h30

de 18 à 36 mois | Maison du Salève | 6€

RALLYE NATURE : 14h30 | de 6 à 11 ans

Maison du Salève | 6€

Vendredi 21 avril

BALADE NATURE & LÉGENDES : 10h30

de 3 à 7 ans | Maison du Salève | 6€

PLUMES MOBILES : 14h30 | de 6 à 11 ans

Maison du Salève | 6€

Infos pratiques

Réservations et contact : La Maison du Salève - 775, route de Mikerne - 74160 Présilly

Tél. +33 (0)4 50 95 92 16 - info@maisondu-saleve.com - www.maisondu-saleve.com

Située à 20 mn de Genève, à 2 mn en voiture du Hameau du Père Noël (Mont Sion).

la Maison se situe au départ de nombreuses balades à tester en famille.

Ouverture toute l'année (sauf en janvier). Animations et expositions pour les enfants à partir de 3 ans.

Tables de pique-nique et jeux pour enfants dans notre espace jardin (accessible en poussette).

Horaires : hors vacances scolaires les mercredis, samedis et dimanches de 14h à 18h

et pendant les vacances (zone A) du mardi au dimanche de 14h à 18h.

Éco-boutique et pause gourmande sur place.

Possibilité d'animation nature en autonomie (nous contacter)

Tarifs : visites et exposition permanente : Adulte : 6€ - Jeunes de 6 à 18 ans : 3€

Enfants de - 6 ans : gratuit - Entrée famille : 15€ (2 adultes +1 à 4 jeunes)

Exposition temporaire : Adulte-enfants : 3€, gratuit pour les - 3 ans

Suivez-nous sur les réseaux !



COVOITURAGE RECONDUITE DES INCITATIONS FINANCIÈRES POUR LES COVOITUREURS DU GENEVOIS FRANÇAIS !

Dans un contexte de hausse globale du prix de l'énergie, le Pôle métropolitain du Genevois français poursuit son engagement à décarboner la mobilité et à réduire la congestion des réseaux routiers en promouvant la pratique du covoiturage. Pour ce faire, la collectivité renouvelle l'expérience de rétribution des conducteurs et passagers et financera à hauteur de 100 000 € les trajets partagés dès à présent et durant toute l'année 2023.

Après le succès de l'opération qui s'est déroulée au printemps et à l'été dernier, les élus du Pôle métropolitain ont souhaité poursuivre l'incitation financière en faveur du covoiturage, en allouant une enveloppe conséquente pour rémunérer les covoitureurs qui auront déclaré leurs trajets sur les plateformes partenaires : BlaBlaCar Daily, Karos et Klaxit.

Ainsi, à partir du mercredi 2 novembre, tous les trajets de covoiturage réalisés depuis et vers le territoire du Genevois français avec l'un des 3 opérateurs partenaires sont financés pour les conducteurs et leurs passagers (carte des communes et intercommunalités éligibles).

COMMENT CELA FONCTIONNE ?

- 1 Les passagers et conducteurs téléchargent l'application de leur choix (BlaBlaCar Daily, Karos ou Klaxit) et renseignent leurs adresses de domicile et de travail ainsi que leur planning pour la semaine.
- 2 L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire, aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont fixés automatiquement, sans détour pour le conducteur et avec le minimum de marche pour le passager.
- 3 Les covoitureurs valident la mise en relation conducteur/passager.
- 4 Le montant de l'incitation financière est alors calculé en fonction de l'origine et de la destination :

Pour les trajets dont l'origine et la destination sont dans le Genevois français : l'aide sera de 2€ par trajet (compris entre 4 et 20 km) auquel s'ajouteront 0.10 cts / km si le trajet dépasse 20 km (limité à 40 km). Dans ce cas, l'aide sera plafonnée à 4€.

Pour les trajets dont l'origine ou la destination se situe dans le Genevois français : l'aide sera de 1€ par trajet (compris entre 4 et 20 km) auquel s'ajouteront 0.10 cts / km si le trajet dépasse 20 km (limité à 40 km). Dans ce cas, l'aide sera plafonnée à 3€.

La bonification des trajets internes au Genevois français permet de donner un coup de pouce supplémentaire aux actifs français.

Les résultats de la campagne précédente (du 13 juin au 3 août 2022) ont été très positifs puisqu'ils ont montré une augmentation significative des utilisateurs pendant cette période : 5 avril 2022

- 7 425 trajets de covoitages recensés sur les plateformes partenaires, dont un record de 5 420 trajets enregistrés en juillet
- + 50% inscriptions supplémentaires sur les plateformes

Grâce à l'enregistrement sur les plateformes partenaires, les trajets les plus plébiscités sont identifiés. Cela permet notamment de cibler le développement de futurs services à la mobilité, comme des parking relais ou des lignes de covoiturage dynamique (Héléman).

60 % des trajets effectués durant cette campagne «provenaient de» ou «allaient vers» 4 intercommunalités : **Communauté de communes du Genevois** : 20% des trajets, **Grand Annecy** : 16% des trajets, **Annemasse Agglomération** : 13% des trajets, **Communauté de communes Faucigny-Glières** : 11% des trajets.

30 % des trajets subventionnés sont transfrontaliers.

POURQUOI PROMOUVOIR LE COVOITURAGE ?

Le covoiturage représente un réel levier pour diminuer l'engorgement routier et les impacts sur la qualité de l'air. Complémentaire à l'offre de transport en commun, en particulier dans les zones peu ou non desservies, en rabattement sur ceux-ci ou pour des trajets de porte à porte, le covoiturage est une solution de mobilité à la fois écologique, conviviale et efficace. Actuellement, le covoiturage représente 4% des déplacements pour les trajets du quotidien. En augmentant le nombre de passagers par véhicule de seulement 15% (soit passer de 120 personnes à 140 personnes transportées pour 100 véhicules), cette bascule permettrait d'éviter 35 000 véhicules par jour sur les routes du territoire du Grand Genève.

Le Genevois français connaît un taux de remplissage des véhicules de 1.05 (105 personnes transportées pour 100 véhicules). Un chiffre qui reste en deçà de la moyenne nationale française qui est de 1.20.

Plus d'infos

Détails de l'offre sur : covoiturage-leman.org

URBANISME FAITES VOS DEMANDES EN LIGNE !

À compter du 1^{er} janvier 2022, toutes les demandes d'urbanisme, déclaration préalable, permis de démolir, permis de construire, certificat d'urbanisme, permis d'aménager pourront être déposées sous forme numérique grâce au portail usager urbanisme. Le dépôt sous format papier sera toujours possible auprès de votre mairie.

QUELS AVANTAGES ?

- Un service sécurisé, gratuit et accessible à tout moment (portail ouvert 24h/24h et 7j/7j)
- Un gain de temps : vous n'avez plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou envoyer des pièces complémentaires
- Un suivi en temps réel de votre demande : depuis votre espace personnel, vous serez alertés sur l'avancement de votre dossier (décision, incomplet...)

COMMENT ÇA MARCHE ?

Ce service est disponible sve-cc-genevois.sirap.fr

- 1 Tout d'abord, rendez-vous sur le service (lien ci-dessus). Créer votre compte ou connectez-vous avec vos identifiants «France Connect»
- 2 Remplissez le formulaire qui correspond à votre demande et ne manquez pas d'ajouter toutes les pièces nécessaires pour l'instruction du projet
- 3 Validez le formulaire après avoir contrôlé l'intégralité des informations saisies
- 4 Votre dossier est transmis au service instructeur
- 5 Si la mairie vous délivre l'autorisation, vous pouvez commencer les travaux dans les délais réglementaires.

BESOIN D'INFORMATIONS ?

Rendez-vous sur le site de votre commune. Seules les demandes d'autorisation d'urbanisme dématérialisées déposées via le portail de votre commune seront traitées. Toutes les autres voies dématérialisées seront nulles et non avenues.

Le savez-vous ?

Dans le cadre des mesures du plan de relance, la Communauté de communes du Genevois a bénéficié d'une subvention de l'État de 9808€, pour la mise en place de ce service auprès des 17 communes.

GENEVOIS ROULE



JE ME DÉPLACE AUTREMENT !

Genevoisroule!

Vélo à assistance électrique
Location 4 mois

130€

EN PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES DE : SAINT-JULIEN-EN-GNEVOIS, BEAUMONT, VALLEIRY, FEIGÈRES, ARCHAMPS, COLLONGES-SOUS-SALÈVE ET SAVIGNY

COMMENT RÉSERVER VOTRE VÉLO ?*

La Communauté de communes du Genevois accompagne ses habitants dans leur changement de comportement en matière de mobilité du quotidien. Pour cela elle propose des vélos à assistance électrique à la location pour une durée de 4 mois au tarif de 130€ pour tester ce mode de déplacement avant achat.

* Location réservée aux habitants de la Communauté de Communes du Genevois

- 1 Je prépare mes pièces justificatives en version numérique :
Pièce nationale d'identité
Justificatif de domicile de moins de 3 mois
Une attestation personnelle de Responsabilité civile de moins de 1 mois
- 2 Je me rends sur www.cc-genevois.fr pour réserver mon vélo
- 3 Genevois Roule valide ma location et me contactera pour me communiquer le jour et le lieu de départ de location



contact@genevoisroule.fr



06.52.21.57.08



www.cc-genevois.fr

Scanner pour réserver



Archamps • Beaumont • Bossey • Chênez • Chevier • Collonges-sous-Salève • Dingy-en-Vuache • Feigères • Jonzier-Épagny • Neydens • Présilly • Saint-Julien-en-Genevois • Savigny • Valleiry • Vers • Viry • Vulbens



FIT'N'FIGHT

Après un été « chaleureux » au cours duquel nous avons pu vous retrouver au parc Meyer de Beaumont pour nos « traditionnels » cours en plein air gratuits, l'association a repris ses activités mi-septembre sur un rythme enthousiasmant.

La rentrée 2022 réunit en effet tous les critères d'une saison réussie :

- Une offre de cours diversifiée : pilates, yoga, salsa, zumba, strong, nia danse tech, eveil corporels et yoga enfants ;
- Un planning bien garni de 19h de cours hebdomadaires
- Des adhérents, de tous âges, nombreux et motivés (merci, merci !!)
- Une équipe de profs agrandie et gonflée à bloc.

Nos fidèles adhérents connaissent déjà bien Sara, Natalia, Rosa et Nicolas. Cette année nous avons le plaisir d'accueillir Nathalie, passionnée de fitness depuis de nombreuses années et éducateur sportif qui assurera les cours de Zumba et Strong.

Tous les feux sont donc au vert avec en plus pour cette saison 2022 -2023 la quasi-certitude de pouvoir organiser des moments festifs, notamment la fameuse sortie raquette, au mois de Mars, sur le plateau des Glières.

Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore nous accueillons tout au long de l'année de nouveaux adhérents-es avec un tarif calculé au prorata des séances. Toutes celles et ceux qui ont décidé de renouer avec une activité physique, soucieuses -eux notamment de leur santé et de leur bien-être, sans esprit de compétition ou de performance, peuvent venir essayer nos cours même plusieurs fois.

Rendez-vous sur notre site web www.fitnfight.net pour retrouver le détail des horaires et des tarifs, mais aussi le contenu de chaque cours et le nombre de places encore disponibles.



En pratique

Renseignements et
inscription : www.fitnfight.net
Contact : 04 50 75 56 42
fitnfight@hotmail.fr



LA PRÉSILLIENNE

La Présillienne se relance pour vous faire revivre de magnifiques moments. Vous souhaitez rejoindre l'équipe, vous serez toujours le/la bienvenue quel que soit le temps que vous pouvez accorder. Nous recherchons par ailleurs un(e) secrétaire (différents formats de postes possibles : totale autonomie ou partage de travail). Si vous êtes intéressé(e) ou que vous pensez à quelqu'un, envoyez-nous un mail à : comitelapresillienne@gmail.com

Promis, la bonne humeur est de mise et nous avançons de manière collégiale ! Toute l'équipe se réjouit de vous accueillir.

Vous souhaitez nous rencontrer, pas de problème, transmettez-nous un message par mail et nous organiserons un échange.

Nous aurons également la possibilité de vous renseigner le lundi 12 décembre, lors du Pot de l'Avent que nous organiserons à la Halle.

D'ici là, prenez soin de vous et nous vous donnons rendez-vous le 12.12 !

Plus d'infos ?

 Comité des Fêtes
« La Présillienne »



13^{ème} RANDO MONTAILLOUX VTT SALÈVE

Après trois ans d'absence pour cause de crise sanitaire, le Montailoux VTT Club a eu le plaisir d'organiser ce 25 septembre sa 13^e randonnée VTT - Marche. Malgré une météo peu clémente, 250 VTT se sont élancés sur des parcours de 13 à 51 km jusqu'au sommet du Salève, en passant par le plateau du mont Sion. Le parcours marche a, quant à lui, permis aux 60 participants de découvrir une partie du sentier des graniteurs du Mont Sion. Et comme à l'habitude, la rando s'est terminée par un bon repas sur le parvis de la Mairie.



FRONTALIERS ? PENSEZ AU RECENSEMENT !



**GENEVOIS
FRANÇAIS** Pôle
métropolitain

Vous êtes frontalier ? **PARTICIPEZ AU RECENSEMENT**

Pourquoi ? Comment ?

Vous venez d'emménager à Présilly ? Vous êtes frontalier ?

Pensez à vous déclarer en mairie !

Contactez la mairie, au 04 50 04 42 50, pour plus de renseignements.

NUMÉROS UTILES

SANTÉ :

- Numéro d'appel d'urgence européen : 112
- SAMU : 15
- Police Secours / Gendarmerie : 17
- Sapeurs-Pompiers : 18
- Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114
- Hôpital de Saint-Julien : 04 50 49 65 65
- Centre anti-poison de Lyon : 04 72 11 69 11
- Pharmacie du Châble : 04 50 04 41 97

SERVICES À LA POPULATION :

- École maternelle Beaupré : 04 50 04 47 43
- École élémentaire Beaupré : 04 50 04 59 58
- RécréA : 04 50 83 77 78 /
recrea@sivu-beaupre.fr
- Accueil petite enfance CCG : 04 50 95 92 60
- Déchetterie intercommunale de Neydens :
04 50 04 41 67
- SPA Annecy-Marlioz : 04 50 77 82 40
- Proxigem (bus à la demande) : 0 800 04 74 00

HORAIRES DE LA MAIRIE :

- le lundi de 10h à 12h,
- le mercredi de 9h à 12h,
- le jeudi de 15h à 19h.

Permanences téléphoniques :
identiques aux horaires
d'ouverture.

**Vous pouvez également nous
contacter via notre adresse**

mail : mairie@presilly.fr

Téléphone : 04 50 04 42 50

Fax : 04 50 04 55 61

L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ AUVERGNE RHÔNE-ALPES NOUS INFORME

En cas de nécessité, appelez le 15 avant de vous déplacer vers un service d'urgence. Les régulateurs du Centre 15 vous apporteront une réponse en fonction de votre état de santé :

- conseils médicaux par un médecin régulateur ;
- orientation vers un médecin de garde ou organisation d'une visite à domicile ;
- en cas d'urgence, un régulateur vous orientera vers un service d'urgence ou organisera l'intervention d'une équipe adaptée (ambulance, SMUR, etc.).

TOUT SAVOIR SUR LE TÉLÉALARME !

La Téléalarme est un système de sécurité destiné aux personnes âgées ou handicapées, qui leur permet d'être mis en contact 7j/7 et 24h/24 avec un écoutant ou un service de secours, grâce à un médaillon à porter autour du cou ou autour du poignet.

SOLIDARITÉS

Téléalarme 74

Le Département sécurise le maintien à domicile



**haute
savoie**
le Département

*Le Département vous accompagne
à chaque étape de votre vie*

En cas de problème (chute, malaise, besoin de secours, visite importune, etc.), il suffit de presser le médaillon pour parler à l'écoutant. Celui-ci va identifier la provenance de l'appel et apporter une réponse immédiate à la demande en envoyant l'intervenant le plus approprié : famille, voisins, amis, médecin, sapeurs-pompiers, SAMU, police, gendarmerie...

La demande d'abonnement à la Téléalarme s'effectue auprès du pôle gériatrique de votre lieu de résidence. Un professionnel se déplace à domicile pour évaluer les besoins et établir le dossier. L'installation du dispositif est ensuite effectuée sur rendez-vous.

Le matériel peut être également associé à d'autres périphériques pour plus de sécurité et selon les besoins, tels que détecteurs fumées, bracelets GPS, pilulier électronique...

L'abonnement à la Téléalarme coûte 20€ par mois.

Il peut être financé par le Département au titre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et de la Prestation de Compensation du Handicap, et par les caisses de retraite ou les mutuelles.

À LA RENCONTRE DE VOS ÉLUS MUNICIPAUX !



Bio express

François DUFOND

- **Âge** : 48 ans
- **Petit-Châble**
- **Profession** : Directeur Administratif et Financier
- **Commission** : Finances
- **CCG** : Finances
- Représentant de la commune auprès du Syndicat Mixte du Salève

PARLE NOUS DE TOI, COMMENT EST RYTHMÉ TON QUOTIDIEN, QUE FAIS-TU DANS LA VIE ?

Je suis père de deux enfants qui vivent dans le sud de la France, et j'ai adapté ma vie professionnelle pour pouvoir profiter d'eux lorsque je les ai. C'est la raison pour laquelle j'exerce mon métier en tant qu'indépendant. Lorsque je ne suis pas avec mes enfants, je consacre mon temps libre à la cuisine, je fais du sport (jogging, vélo, randonnée), je lis et vais régulièrement au cinéma. J'ai aussi quelques activités de création artistique (écriture, sculpture sur métal, restauration de meubles anciens).

DEPUIS QUAND HABITES-TU PRÉSILLY ? QU'EST-CE QUI T'AS FAIT CHOISIR LA COMMUNE ?

Je vis à Présilly depuis plus de dix ans. J'y ai acheté mon appartement un peu par hasard : à l'époque, j'étais directeur financier d'une société de BTP qui a lancé une promotion immobilière sur la commune. J'ai profité de cette opportunité et ne le regrette pas !

POURQUOI AVOIR CHOISI DE T'ENGAGER POUR LA COMMUNE ?

Je suis impliqué à titre bénévole en tant que trésorier de plusieurs associations locales. J'étais désireux de connaître les enjeux de politique publique de ma commune, et d'y apporter mon analyse et mes compétences, au service de la communauté.

DANS QUEL DOMAINE SOUHAITES-TU T'INVESTIR ?

J'ai voulu représenter la commune au sein du Syndicat Mixte du Salève car mon appartement donne sur le Salève et que je grimpe régulièrement aux Convers et à la Thuile. Disposant de bonnes connaissances de la finance du monde privé, je souhaitais aussi me familiariser avec la vie publique, et notamment son financement.

QU'EST-CE-QUE TU AIMES À PRÉSILLY ?

Présilly me plaît car c'est la campagne et ses charmes à proximité de la ville. J'apprécie le fait de pouvoir librement me promener, échanger avec mes voisins, leur acheter des œufs frais, du lait, du miel, le tout étant produit sur la commune... A quelques minutes de voiture, Genève et Annecy sont très facilement accessibles. Pour la vie culturelle, c'est important aussi !


Bio express

Tony PORRET

- **Âge** : 33 ans
- **Profession** : Ingénieur développement
- **Commission** : Aménagement du territoire et habitat
- **CCG** : Economie, Formation tourisme
- **Délégué** au Syndicat Mixte du Salève et membre de la CLECT
- **Réfèrent** mobilité de la commune

PARLE-NOUS UN PEU DE TOI

J'ai une vie assez chargée, j'aime ça. J'oscille entre mes emplois, mes activités à la Mairie, mes activités sportives (Vélo et Tennis en été, ski en hiver) et ma vie sociale. J'ai la chance d'avoir un agenda assez flexible pour pouvoir concilier tout ça.

DEPUIS QUAND HABITES-TU À PRÉSILLY ? QU'EST-CE-QUI T'A FAIT CHOISIR LA COMMUNE ?

J'habite Présilly depuis toujours car je suis issu d'une famille de la commune.

Après mes études dans différentes villes européennes, j'ai eu l'opportunité de rénover une partie de la ferme de mes grands-parents située dans le hameau des hôteliers. Cette opportunité m'a permis de m'établir ici.

POURQUOI AVOIR CHOISI DE T'ENGAGER POUR LA COMMUNE DE PRÉSILLY ?

Etant Présillien depuis toujours, conscient des problématiques spécifiques du bassin Genevois, j'ai envie de m'impliquer dans le développement présent et futur de ma commune.

DANS QUEL DOMAINE SOUHAITES-TU T'INVESTIR ?

J'ai choisi d'être adjoint aux travaux car je souhaitais m'investir dans le développement de ma commune. J'ai notamment participé au remembrement des parcelles agricoles de notre commune (lancé lors des précédents mandats) qui avait été perturbé par l'implantation de l'autoroute. Ce remembrement a notamment permis de créer des cheminements doux permettant de se balader en toute sécurité. Suite à un accident mortel d'un cycliste sur la route de Viry et étant moi-même cycliste, j'ai envie de m'investir sur la sécurisation des axes routier pour les modes de circulation doux. Notamment continuer la sécurisation de la route du petit chable et la sécurisation de la RD18.

QU'EST-CE-QUE TU AIMES À PRÉSILLY ?

J'aime le côté champêtre de cette commune tout en étant implanté dans un bassin d'emploi très dynamique. De plus, la proximité du Salève et du lac Lemman offre des terrains de jeux magnifiques.

UNE ANECDOTE ?

Quand j'étais enfant, le hameau des hôteliers était tellement calme que je jouais au football sur la route toutes les après-midis en voyant passer une à deux voitures !

